

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DEL44_2021-DE
Regu le 24/03/2021

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET
24130037500094

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Communauté de commune à FPU CC VALLEE DES
BAUX-ALPILLES

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE MAUSSANE VDB

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : DSP - SERVICE ASSAINISSEMENT CCVBA (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DEL44_2021-DE
Regu le 24/03/2021

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 12

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 13

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 14

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 23

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 24

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 28

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 29

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 30

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 32

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 33

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 34

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 35

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 36

A3.2 - Etalement des provisions 37

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 38

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 39

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées 40

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 41

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 42

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 44

A8.3 - Opérations liées aux cessions 45

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet

A10 - Etat des travaux en régie 46

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 48

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 49

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 50

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 51

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 52

B1.6 - Etat des autres engagements donnés 53

B1.7 - Etat des engagements reçus 54

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 55

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 56

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 57

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 59

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 60

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

AR PREFECTURE

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

013-241300375-20210322-DEL44_2021-DE

Recu De Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

Sans Objet

61

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DEL44_2021-DE
Regu le 24/03/2021**I - INFORMATIONS GENERALES**
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

AR PREFECTURE

013-241300375-2020
Reg le 24/03/2021**PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**
VUE D'ENSEMBLE**II**
A1**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	293 833,74	G	329 551,82	G-A	35 718,08
	Section d'investissement	B	1 024 437,09	H	1 215 991,65	H-B	191 554,56

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	115 597,41 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	1 433 868,24	Q= G+H+I+J	1 545 543,47	=Q-P	111 675,23

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	545 908,62	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	545 908,62	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	293 833,74	= G+I+K	329 551,82	35 718,08	
	Section d'investissement	= B+D+F	1 685 943,12	= H+J+L	1 215 991,65	-469 951,47	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 979 776,86	= G+H+I+J+K+L	1 545 543,47	-434 233,39	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	545 908,62	L	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00

AR PREFECTURE

013-2021-03-0475-20210322-DEL44_2021 Reg. le 24/03/2021		Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20		Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21		Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22		Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23		Immobilisations en cours	545 908,62	0,00
26		Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27		Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

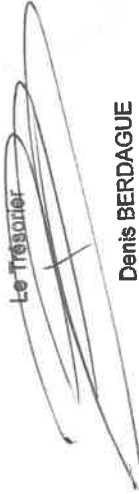
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN DEPENSE

07 janvier 2021 11:57:22

Collectivité : CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES Budget : DSP - SERVICE ASSAINISSEMENT CCVBA 2020

Compte	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
Opération non individualisée			545 908,62 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	115 597,41 €	115 597,41 €	0,00 €
1641 - Emprunts en euros	133 670,57 €	133 670,57 €	0,00 €
2313 - Constructions	353 500,00 €	101 058,00 €	286 065,48 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	1 249 300,00 €	729 219,78 €	259 843,14 €
Total des dépenses	1 852 067,98 €	1 079 545,76 €	545 908,62 €

Le Trésorier

Denis BERDAGUE


CCVBA
Le Président,
Service Chierubini
13210

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DEL44-2021-DE
Regu le 24/03/2021

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DEL44_2021-DE
Regu le 24/03/2021



ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN RECETTE

07 janvier 2021 11:57:22

Collectivité : CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

Budget : DSP - SERVICE ASSAINISSEMENT CCVBA

2020

Compte

Opération non individualisée

	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10222 - FCTVA	263 000,00 €	141 104,73 €	0,00 €
1068 - Autres réserves	419 582,12 €	419 582,12 €	0,00 €
131 - Subventions d'équipement	546 609,00 €	461 465,00 €	0,00 €
1641 - Emprunts en euros	304 631,24 €	0,00 €	0,00 €
Total des recettes	1 533 822,36 €	1 022 151,85 €	0 00 €

Le Trésorier

Denis BERDAGUE

Le Président,

LEVA CHERUBINI

AR PREFECTURE

13-241300375-2021-302-DEL44-2021-DE
Regu le 24/03/2021

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DEL44_2021-DE
Regu le 24/03/2021



AR PREFECTURE

013-241300375-2020-03-24
Reg le 24/03/2021
II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES**II**
A2**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 100,00	1 500,00	0,00	0,00	1 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	50 000,00	41 839,56	0,00	0,00	8 160,44
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		53 100,00	43 339,56	0,00	0,00	9 760,44
66	Charges financières	59 654,38	32 424,04	24 230,34	0,00	3 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		112 754,38	75 763,60	24 230,34	0,00	12 760,44
023	Virement à la section d'investissement (4)	184 894,56				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	193 839,80	193 839,80			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		378 734,36	193 839,80			184 894,56
TOTAL		491 488,74	269 603,40	24 230,34	0,00	197 655,00
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	390 000,00	248 023,24	0,00	0,00	141 976,76
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	41 000,00	21 039,84	0,00	0,00	19 960,16
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		431 000,00	269 063,08	0,00	0,00	161 936,92
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		431 000,00	269 063,08	0,00	0,00	161 936,92
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	60 488,74	60 488,74			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		60 488,74	60 488,74			0,00
TOTAL		491 488,74	329 551,82	0,00	0,00	161 936,92
Pour information		0,00				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DEL 04-2431-RE
Regu le 24/03/2021PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

II

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 602 800,00	830 277,78	545 908,62	226 613,60
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 602 800,00	830 277,78	545 908,62	226 613,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	133 670,57	133 670,57	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	133 670,57	133 670,57	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 736 470,57	963 948,35	545 908,62	226 613,60
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	60 488,74	60 488,74		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	60 488,74	60 488,74		0,00
	TOTAL	1 796 959,31	1 024 437,09	545 908,62	226 613,60
	Pour information	115 597,41			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	546 609,00	461 465,00	0,00	85 144,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	304 631,24	0,00	0,00	304 631,24
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	851 240,24	461 465,00	0,00	389 775,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	263 000,00	141 104,73	0,00	121 895,27
106	Réserves (5)	419 582,12	419 582,12	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	682 582,12	560 686,85	0,00	121 895,27
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 533 822,36	1 022 151,85	0,00	511 670,51
021	Virement de la section d'exploitation (2)	184 894,56			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	193 839,80	193 839,80		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	378 734,36	193 839,80		184 894,56
	TOTAL	1 912 556,72	1 215 991,65	0,00	696 565,07
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

AR PREFECTURE

013-241300375-2020
Regu le 24/03/2021**II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**
BALANCE GENERALE DU BUDGET**II**
B1**1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 500,00		1 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	41 839,56		41 839,56
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	56 654,38	0,00	56 654,38
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	193 839,80	193 839,80
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	99 993,94	193 839,80	293 833,74

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	293 833,74
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	60 488,74	60 488,74
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	133 670,57	0,00	133 670,57
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	830 277,78	0,00	830 277,78
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	963 948,35	60 488,74	1 024 437,09

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	115 597,41
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 140 034,50
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

AR PREFECTURE

013F241300375-20210322 DEL 04 2021-DE
Regu le 24/03/2021

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
BALANCE GENERALE DU BUDGET

II
B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	248 023,24		248 023,24
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	21 039,84		21 039,84
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	60 488,74	60 488,74
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	269 063,08	60 488,74	329 551,82

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	329 551,82
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	141 104,73	0,00	141 104,73
13	Subventions d'investissement	461 465,00	0,00	461 465,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		193 839,80	193 839,80
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	602 569,73	193 839,80	796 409,53

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	419 582,12
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 215 991,65
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DELIB. 2	III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
Reg. Le 24/03/2021	SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	3 100,00	1 500,00	0,00	0,00	1 600,00
611	Sous-traitance générale	3 000,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	50 000,00	41 839,56	0,00	0,00	8 160,44
621	Personnel extérieur au service	50 000,00	41 839,56	0,00	0,00	8 160,44
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		53 100,00	43 339,56	0,00	0,00	9 760,44
66	Charges financières (b) (5)	59 654,38	32 424,04	24 230,34	0,00	3 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	59 209,16	59 209,16	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	445,22	-26 785,12	24 230,34	0,00	3 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		112 754,38	75 763,60	24 230,34	0,00	12 760,44
023	Virement à la section d'investissement	184 894,56				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	193 839,80	193 839,80			0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	193 839,80	193 839,80			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		378 734,36	193 839,80			184 894,56
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		378 734,36	193 839,80			184 894,56
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		491 488,74	269 603,40	24 230,34	0,00	197 655,00
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	24 230,34
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	26 785,12
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-2 554,78

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

AR PREFECTURE

013F241300375-20210322-DEL141_2021-DE
Regu le 24/03/2021**III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES**III**
A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	390 000,00	248 023,24	0,00	0,00	141 976,76
7011	Eau	0,00	144 877,55	0,00	0,00	-144 877,55
704	Travaux	0,00	1 650,00	0,00	0,00	-1 650,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	280 000,00	75 237,82	0,00	0,00	204 762,18
70613	Participations assainissement collectif	110 000,00	26 257,87	0,00	0,00	83 742,13
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	41 000,00	21 039,84	0,00	0,00	19 960,16
74	Subventions d'exploitation	41 000,00	21 039,84	0,00	0,00	19 960,16
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		431 000,00	269 063,08	0,00	0,00	161 936,92
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		431 000,00	269 063,08	0,00	0,00	161 936,92
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	60 488,74	60 488,74			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	60 488,74	60 488,74			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		60 488,74	60 488,74			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		491 488,74	329 551,82	0,00	0,00	161 936,92
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DELIB. N° 2	III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
Regu le 24/03/2021	SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 602 800,00	830 277,78	545 908,62	226 613,60
2313	Constructions	353 500,00	101 058,00	286 065,48	-33 623,48
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 249 300,00	729 219,78	259 843,14	260 237,08
	Total des dépenses d'équipement	1 602 800,00	830 277,78	545 908,62	226 613,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	133 670,57	133 670,57	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	133 670,57	133 670,57	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	133 670,57	133 670,57	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 736 470,57	963 948,35	545 908,62	226 613,60
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	60 488,74	60 488,74		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	60 488,74	60 488,74		0,00
1391	Subventions d'équipement	60 488,74	60 488,74		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	60 488,74	60 488,74		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 796 959,31	1 024 437,09	545 908,62	226 613,60
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	115 597,41			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

AR PREFECTURE

013F241300375-20210322-DEL14 2021 DE
Regu le 24/03/2021**III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES**III**
B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	546 609,00	461 465,00	0,00	85 144,00
131	Subvention d'équipement	546 609,00	461 465,00	0,00	85 144,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	304 631,24	0,00	0,00	304 631,24
1641	Emprunts en euros	304 631,24	0,00	0,00	304 631,24
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		851 240,24	461 465,00	0,00	389 775,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	682 582,12	560 686,85	0,00	121 895,27
10222	FCTVA	263 000,00	141 104,73	0,00	121 895,27
1068	Autres réserves	419 582,12	419 582,12	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		682 582,12	560 686,85	0,00	121 895,27
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 533 822,36	1 022 151,85	0,00	511 670,51
021	Virement de la section d'exploitation	184 894,56			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	193 839,80	193 839,80		0,00
2803	Frais d'études, recherche et dévelop.	4 405,00	4 405,00		0,00
2808	Autres immobilisations incorporelles	4 475,00	4 475,00		0,00
2813	Constructions	27 486,36	27 486,36		0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	89 764,22	89 764,22		0,00
28158	Autres matériels, outillage technique	1 337,75	1 337,75		0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	7 034,00	7 034,00		0,00
281756	Matériel spécifique d'exploitation (mad)	59 337,47	59 337,47		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		378 734,36	193 839,80		184 894,56
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		378 734,36	193 839,80		184 894,56
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 912 556,72	1 215 991,65	0,00	696 565,07
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DE	III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
Regu le 24/03/2021	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2000 (1)
LIBELLE : LES BAUX DE PCE - REPRISE RESEAU ASST

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		90 000,00	A 42 038,79	0,00	47 961,21	B 42 038,79
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	90 000,00	42 038,79	0,00	47 961,21	42 038,79
2315	Installat°, matériel et outillage techni	90 000,00	42 038,79	0,00	47 961,21	42 038,79

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-42 038,79	D-B	-42 038,79

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DELIB_2021_03_24	III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
Regu le 24/03/2021	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2203 (1)
LIBELLE : MAUSSANE-PARADOU-LES BAUX - NOUVELLE STEP

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		353 500,00	A 101 058,00	286 065,48	-33 623,48	B 115 122,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	353 500,00	101 058,00	286 065,48	-33 623,48	115 122,00
2313	Constructions	353 500,00	101 058,00	286 065,48	-33 623,48	114 258,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	864,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A	-101 058,00	D-B -115 122,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DE	III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
Regu le 24/03/2021	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2204 (1)
LIBELLE : MAUSSANE-CHEMIN DE L'ISOARD

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		185 000,00	A 3 564,00	119 334,00	62 102,00	B	3 564,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	185 000,00	3 564,00	119 334,00	62 102,00		3 564,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	185 000,00	3 564,00	119 334,00	62 102,00		3 564,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses		C-A	-3 564,00	D-B	-3 564,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DELIB 2021	III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
Regu le 24/03/2021	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2205 (1)
LIBELLE : MAUSSANE-RESEAU PETITE ROUTE DES BAUX

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
	DEPENSES	0,00	A	0,00	16 452,00	-16 452,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	16 452,00	-16 452,00		0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00		0,00	16 452,00	-16 452,00		0,00

RECVTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire			
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)			
RECVTES	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00		0,00		0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DELIB-2021-0011	III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
Regu le 24/03/2021	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2400 (1)
LIBELLE : LE PARADOU - REPRISE RESEAU ASST MAS DES MOLIERES

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B	313 433,49
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		313 433,49
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00		313 433,49

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		47 250,00	c 0,00	0,00	47 250,00	d	47 250,00
13	Subventions d'investissement	47 250,00	0,00	0,00	47 250,00		47 250,00
131	Subvention d'équipement	47 250,00	0,00	0,00	47 250,00		47 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses		C-A	0,00	D-B	-266 183,49

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DE	III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
Regu le 24/03/2021	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2401 (1)
LIBELLE : PARADOU- RES ASST ST ROCH AURELIENNE BESSAT BELLECROIX CASTILLON

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
	DEPENSES	485 000,00	A 241 929,55	55 061,64	188 008,81	B	767 165,88
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	485 000,00	241 929,55	55 061,64	188 008,81		767 165,88
2315	Installat°, matériel et outillage techni	485 000,00	241 929,55	55 061,64	188 008,81		767 165,88

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
	RECETTES	467 463,00	C 417 255,00	0,00	50 208,00	D	417 255,00
13	Subventions d'investissement	467 463,00	417 255,00	0,00	50 208,00		417 255,00
131	Subvention d'équipement	467 463,00	417 255,00	0,00	50 208,00		417 255,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	175 325,45	D-B	-349 910,88

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DE	III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
Reg le 24/03/2021	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2402 (1)
LIBELLE : LE PARADOU - CHEMISAGE RESEAU/REDUC EAUX PARASITAIRES

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		382 700,00	A 347 785,94	780,00	34 134,06	B	355 392,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	382 700,00	347 785,94	780,00	34 134,06		355 392,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	382 700,00	347 785,94	780,00	34 134,06		355 392,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		31 896,00	c 31 896,00	0,00	0,00	D	31 896,00
13	Subventions d'investissement	31 896,00	31 896,00	0,00	0,00		31 896,00
131	Subvention d'équipement	31 896,00	31 896,00	0,00	0,00		31 896,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses		C-A	-315 889,94	D-B	-323 496,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DELIB 2	III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
Regu le 24/03/2021	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2403 (1)
LIBELLE : LE PARADOU - EXT RESEAU CHEM DU SAMBUC

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		106 600,00	A 91 546,50	68 215,50	-53 162,00	B	95 656,50
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	106 600,00	91 546,50	68 215,50	-53 162,00		95 656,50
2315	Installat°, matériel et outillage techni	106 600,00	91 546,50	68 215,50	-53 162,00		95 656,50

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-91 546,50	D-B	-95 656,50

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV
A1.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

Nature de contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									A-1
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 819 398,03									
1641 Emprunts en euros (total)					2 819 398,03									
17508/005/001	SA SOCIETE GENERALE	01/07/2008		10/07/2009	310 000,00	F			5,420	5,422	A	X Echéance constante		A-1
18685/004/003	SA SOCIETE GENERALE	11/07/2003		15/07/2004	336 000,00	F			4,070	4,516	A	X Echéance constante		A-1
2002-2368 DU 17/10/2002	AGENCE DE L'EAU	17/10/2002		16/01/2006	42 700,00	F			0,500	0,390	A	X Echéance constante		A-1
2003-1174	AGENCE DE L'EAU	15/07/2003		16/10/2006	105 800,00	F			0,000	0,000	A	X Echéance constante		A-1
A2309647	SA CAISSE EPARGNE	01/01/2011		25/03/2011	100 000,00	F			4,750	5,257	A	P		A-1
A29130SV	SA CAISSE EPARGNE	29/10/2013		19/11/2014	250 000,00	F			4,110	4,153	A	X Echéance constante		A-1
KM3927-00001731888	SA CAISSE EPARGNE	04/07/2018		15/10/2018	800 000,00	F			1,680	1,695	T	C		A-1
MIN504270EUR/0504678/001	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	25/04/2003		01/08/2004	120 000,00	F			5,090	5,283	A	P		A-1
MIN504275EUR/0504678/003	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	25/04/2003		01/03/2005	130 000,00	F			5,240	5,370	A	P		A-1
MIN504275EUR/0504678/002	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	25/04/2003		01/10/2004	120 000,00	F			5,130	5,129	A	P		A-1
MON504269EUR/0504672/001	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14/12/1999		01/04/2000	304 898,03	F			6,040	6,044	A	X Echéance constante		A-1
MON504270EUR/0504673/001	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	30/11/2004		01/01/2006	200 000,00	F			4,210	4,210	A	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					2 819 398,03								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV
A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICN de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 581 949,90					133 670,57	58 209,16	0,00	2 230,34	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 581 949,90					133 670,57	58 209,16	0,00	2 230,34	
17508/005/001		0,00	A-1	210 051,76	12,58	F	5,422	5 407,78	11 978,39	0,00	5 407,78		
18685/004/003		0,00	A-1	68 944,21	2,58	F	4,516	1 293,89	3 669,19	0,00	1 293,89		
2002-2368 DU 17/10/2002		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,390	0,00	14,76	0,00	0,00		
2003-1174		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00		
A2909647		0,00	A-1	61 397,77	9,25	F	5,257	2 235,90	3 140,34	0,00	2 235,90		
A29130SV		0,00	A-1	151 863,77	7,92	F	4,153	797,54	6 889,70	0,00	797,54		
KM3927-00001731888		0,00	A-1	728 000,00	22,58	F	1,695	2 581,97	12 566,40	0,00	2 581,97		
MIN504270EUR/0504678/001		0,00	A-1	73 682,16	12,67	F	5,283	1 562,68	3 950,75	0,00	1 562,68		
MIN504275EUR/0504678/003		0,00	A-1	84 708,80	13,25	F	5,370	3 698,95	4 650,39	0,00	3 698,95		
MIN504275EUR/0504678/002		0,00	A-1	73 838,98	12,83	F	5,129	946,98	3 989,68	0,00	946,98		
MON504269EUR/0504672/001		0,00	A-1	79 462,45	3,33	F	6,044	3 598,65	5 833,56	0,00	3 598,65		
MON504270EUR/0504673/001		0,00	A-1	50 000,00	4,08	F	4,210	2 105,00	2 526,00	0,00	2 105,00		
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00		
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00		
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00		
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00		
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00		
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00		
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00		

Emprunts et dettes au 31/12/N

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			IC Eché l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		
Total général		0,00		1 581 949,90					59 209,16	0,00	133 670,57	24 230,44

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)													
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Barrière simple (B)													
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Option d'échange (C)													
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)													
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)													
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Autres types de structures (F)													
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turner)	12 100,00 1 581 949,90	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(F) Autres types de structures						0 0,00
						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	Catégorie d'emprunt (8)
		Taux payé		Taux reçu (7)						
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux					
Taux fixe (total)					0,00		0,00			
Taux variable simple (total)					0,00		0,00			
Taux complexe (total) (2)					0,00		0,00			
Total					0,00		0,00			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV
A1.6

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		IC E de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index de taux (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00		
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00		

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

IV
A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant dû au 31/12/N	ICM de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (en lieu)				
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié (5)		Contrat initial	Contrat renégocié			Capital	Intérêts			
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)							Index (4)	Taux act.	
																	0,00	
Total																		0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DEL44_2021-DE
Recu le 24/03/2021**IV - ANNEXES****IV****ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE****AUTRES DETTES****A1.8****A1.8 - AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DEL44_2021-DE
Reg n° le 24/03/2021

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500.00 €	01-04-2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2051 - LOGICIELS	2	01/04/2015
L	213 - CONSTRUCTION DE BATIMENTS	30	01/04/2015
L	213 - INSTALLATION GENERALES	30	01/04/2015
L	21532 INSTALLATIONS SPECIFIQUES: RESEAUX ASSAINISSEMENT	30	01/04/2015
L	2156 - INSTALLATIONS SPECIFIQUES - RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	6	01/04/2015
L	2158 - INSTALLATIONS ELECTRIQUES	15	01/04/2015
L	2158 - INSTALLATIONS TELEPHONIQUES	10	01/04/2015
L	218 - CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	12	01/04/2015
L	218 - MATERIEL DE BUREAU	5	01/04/2015
L	218 - MATERIEL INFORMATIQUE	3	01/04/2015
L	218 - MOBILIER	12	01/04/2015
L	218 - VOITURES ET VEHICULES LEGERS	7	01/04/2015

AR PREFECTURE

013F241300375-20210322-DEL44_2021-DE
Regu le 24/03/2021

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DEL44_2021-DE
Regu le 24/03/2021

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

ETALEMENT DES PROVISIONS

A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DEL44_2021-DE
Regu le 24/03/2021

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		194 159,31	194 159,31
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		133 670,57	133 670,57
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	133 670,57	133 670,57
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		60 488,74	60 488,74
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	60 488,74	60 488,74
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	194 159,31	545 908,62	115 597,41	855 665,34

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DEL44_2021-DE
Registre le 24/03/2021

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		641 734,36	334 944,53
Ressources propres externes de l'année (a)		263 000,00	141 104,73
10222	FCTVA	263 000,00	141 104,73
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		378 734,36	193 839,80
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2803	Frais d'études, recherche et développ.	4 405,00	4 405,00
2808	Autres immobilisations incorporelles	4 475,00	4 475,00
2813	Constructions	27 486,36	27 486,36
28156	Matériel spécifique d'exploitation	89 764,22	89 764,22
28158	Autres matériels, outillage technique	1 337,75	1 337,75
28173	Constructions (mise à disposition)	7 034,00	7 034,00
281756	Matériel spécifique d'exploitation (mad)	59 337,47	59 337,47
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	184 894,56	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	334 944,53	0,00	0,00	419 582,12	754 526,65

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	855 665,34
Ressources propres disponibles	IV	754 526,65
Solde	V = IV – II (3)	-101 138,69

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DEL44_2021-DE
 Regu le 24/03/2021

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A6

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV
A7

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (4) Indiquer le chapitre.

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DEL44_2021-DE
Regu le 24/03/2021

N – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
06/03/2020	TRAVAUX REHABILITATION DES RESEAUX EAUX USEES PARADOU	48 549,12	0,00	0
06/03/2020	TRAVAUX REHABILITATION DES RESEAUX EAUX USEES PARADOU	157 519,20	0,00	0
24/03/2020	MOE TRAVAUX CHEMISAGE RESEAU LE PARADOU	3 222,44	0,00	0
25/03/2020	REQUALIFICATION VOIRIES ET ESPACES PUBLICS PARADOU	5 963,27	0,00	0
07/04/2020	REQUALIFICATION VOIRIES ET ESPACES PUBLICS PARADOU	1 512,41	0,00	0
07/04/2020	REQUALIFICATION VOIRIES ET ESPACES PUBLICS PARADOU	1 341,19	0,00	0
07/04/2020	REQUALIFICATION VOIRIES ET ESPACES PUBLICS PARADOU	422,39	0,00	0
08/04/2020	REQUALIFICATION VOIRIES ET ESPACES PUBLICS PARADOU	198,76	0,00	0
08/04/2020	REQUALIFICATION VOIRIES ET ESPACES PUBLICS PARADOU	3 121,25	0,00	0
08/04/2020	REQUALIFICATION VOIRIES ET ESPACES PUBLICS PARADOU	2 881,15	0,00	0
09/04/2020	TRAVAUX EXTENSION RESEAUX ASST CHEMIN DE SAMBUC PARADOU	756,00	0,00	0
17/04/2020	TRAVAUX REHABILITATION DES RESEAUX EAUX USEES PARADOU	78 420,00	0,00	0
17/04/2020	REQUALIFICATION VOIRIES ET ESPACES PUBLICS PARADOU	67 267,20	0,00	0
21/04/2020	TRAVAUX DE CHEMISAGE 2020 LES BAUX	38 206,50	0,00	0
04/05/2020	TRAVAUX EXTENSION RESEAUX ASST CHEMIN DE SAMBUC PARADOU	7 356,00	0,00	0
27/05/2020	TRAVAUX EXTENSION RESEAUX ASST CHEMIN DE SAMBUC PARADOU	756,00	0,00	0
03/06/2020	REQUALIFICATION VOIRIES ET ESPACES PUBLICS PARADOU	19 893,60	0,00	0
08/06/2020	INSPECTION APRES CHEMISAGE RESEAUX ASST LE PARADOU	6 852,00	0,00	0
08/06/2020	AC 1 MOE REMPLACEMENT RESEAUX ASSR CHEMIN DE L'ISOARD MAU DIAGNOSTIC	1 224,00	0,00	0
15/06/2020	TRAVAUX REHABILITATION DES RESEAUX EAUX USEES PARADOU	1 240,80	0,00	0
15/06/2020	TRAVAUX REHABILITATION DES RESEAUX EAUX USEES PARADOU	37 550,16	0,00	0
18/06/2020	REMISE A LA COTE RESEAU ASSAINISSEMENT MAUSSANE	2 355,00	0,00	0
25/06/2020	REQUALIFICATION VOIRIES ET ESPACES PUBLICS PARADOU	3 832,29	0,00	0
30/06/2020	TRAVAUX EXTENSION RESEAUX ASST CHEMIN DE SAMBUC PARADOU	108,00	0,00	0
30/06/2020	TRAVAUX EXTENSION RESEAUX ASST CHEMIN DE SAMBUC PARADOU	864,00	0,00	0
01/07/2020	TRAVAUX REHABILITATION DES RESEAUX EAUX USEES PARADOU	900,00	0,00	0
01/07/2020	TRAVAUX REHABILITATION DES RESEAUX EAUX USEES PARADOU	2 574,72	0,00	0
08/07/2020	AC 1 MOE REMPLACEMENT RESEAUX ASSR CHEMIN DE L'ISOARD MAU DIAGNOSTIC	1 116,00	0,00	0
09/07/2020	TRAVAUX EXTENSION RESEAUX ASST CHEMIN DE SAMBUC PARADOU	300,00	0,00	0
23/07/2020	RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE POUR CONSTRUCTION STEP MAU/PAR	4 140,00	0,00	0
03/08/2020	AC 1 MOE REMPLACEMENT RESEAUX ASSR CHEMIN DE L'ISOARD MAU DIAGNOSTIC	1 224,00	0,00	0
06/08/2020	TRAVAUX EXTENSION RESEAUX ASST CHEMIN DE SAMBUC PARADOU	38 563,20	0,00	0
25/08/2020	MOE TRAVAUX CHEMISAGE RESEAU LE PARADOU	2 929,50	0,00	0

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DEL44_2021-DE
 Regu le 24/03/2021

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
27/08/2020	MOE MISE EN CONFORMITE STEP MAUSSANE	1 716,00	0,00	0
01/09/2020	REQUALIFICATION VOIRIES ET ESPACES PUBLICS PARADOU	10 645,44	0,00	0
03/09/2020	REQUALIFICATION VOIRIES ET ESPACES PUBLICS PARADOU	4 163,52	0,00	0
30/09/2020	TRAVAUX EXTENSION RESEAUX ASST CHEMIN DE SAMBUC PARADOU	756,00	0,00	0
30/09/2020	TRAVAUX EXTENSION RESEAUX ASST CHEMIN DE SAMBUC PARADOU	661,50	0,00	0
02/10/2020	ASSISTANCE MOE CREATION NOUVELLE STEP MAUSSANE/PARADOU/BAUX	1 332,00	0,00	0
23/10/2020	TRAVAUX EXTENSION RESEAUX ASST CHEMIN DE SAMBUC PARADOU	46 876,80	0,00	0
09/11/2020	REQUALIFICATION VOIRIES ET ESPACES PUBLICS PARADOU	1 200,00	0,00	0
23/11/2020	TRAVAUX EXTENSION RESEAUX ASST CHEMIN DE SAMBUC PARADOU	1 323,00	0,00	0
02/12/2020	AVIS APPEL PUBLIC NOUVELLE STEP MAUSSANE/PARADOU/LES BAUX	16 944,00	0,00	0
02/12/2020	AVIS APPEL PUBLIC NOUVELLE STEP MAUSSANE/PARADOU/LES BAUX	4 581,60	0,00	0
15/12/2020	AVIS APPEL PUBLIC NOUVELLE STEP MAUSSANE/PARADOU/LES BAUX	72 344,40	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		705 704,41	0,00	

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DEL44_2021-DE
Regu le 24/03/2021

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DEL44_2021-DE
Reg n° le 24/03/2021**IV – ANNEXES****IV****ÉLÉMENTS DU BILAN****OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS****A8.3****A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DEL44_2021-DE
Regu le 24/03/2021

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DEL44_2021-DE

Reçu le 24/05/2021

IV – ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE**

A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles d'exploitation	269 063.08
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0.00 %

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DEL44_2021-DE

IV – ANNEXES

IV

Regu le 22/03/2021

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	269 063,08
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

AR PREFECTURE

013-F241300375-20210322-DEL44_2021-DE
Recu le 24/03/2021

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versé la subvention.

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DEL44_2021-DE

IV – ANNEXES

IV

Regu le 24/03/2021

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DEL44_2021-DE
Regu le 24/03/2021

IV

B1.5

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DEL44_2021-DE

IV – ANNEXES

IV

Regu le 24/03/2021

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0.00	0.00	0.00
	8018 Autres engagements donnés				0.00	0.00	0.00
	Au profit d'organismes publics				0.00	0.00	0.00
	Au profit d'organismes privés (1)				0.00	0.00	0.00
	TOTAL				0.00	0.00	0.00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DEL44_2021-DE
 Regu le 24/03/2021

IV – ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annulé reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annulés restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DEL44_2021-DE

IV – ANNEXES

IV

Regu le 24/03/2021

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DEL44_2021-DE
Regu le 24/03/2021

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (6)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (4)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois de niveau de la catégorie A, lorsque les besoins de la nature des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3-3, 3-3-3, 3-3-3, 3-3-3 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

AR PREFECTURE

013-241300375-20210322-DEL44_2021-DE

IV – ANNEXES

IV

Regu le 24/03/2021

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

~~ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT~~
 EMPLOYE PAR LA REGIE

C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Ingénieur principal territorial	A	1	17 920,94
Agent de maîtrise principal	C	1	9 773,10
Assistante de gestion administrative	C	1	4 303,92
Aide comptable	C	1	9 841,60
TOTAL GENERAL	A C	4	41 839,56

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

AR PREFECTURE

013F241300375-20210322-DEL44_2021-DE
Reg n° le 24/03/2021

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 23 AV DES JONCADES BASSES - ZA LA MASSANE - 13210 SAINT REMY DE PROVENCE (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 01/01/2015 - Affermage	SUEZ ENVIRONNEMENT EAUX DE PROVENCE	SAS SUEZ ENVIRONNEMENT EAUX DE PROVENCE	Société Française	0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).


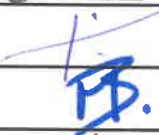






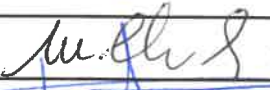
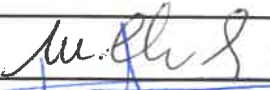







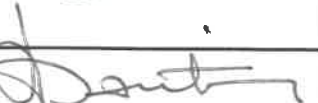
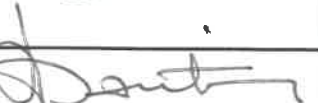
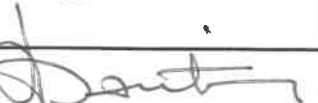
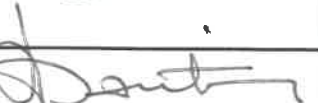
IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURESIV
D

Nombre de membres en exercice : 40
 Nombre de membres présents : 31
 Nombre de suffrages exprimés : 35
 VOTES :
 Pour : 35
 Contre : 0
 Abstentions : 0











Date de convocation : 16/03/2021

Présenté par (1) Le 4ème Vice-Président, M. JC Carré,
 A Eygalières le 22/03/2021
 (1) Le 4ème Vice-Président, M. JC Carré,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Eygalières, le 22/03/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALI OGLOU Grégory	
ARNOUX Jacques	
BISCIONE Marion	
BLANC Patrice	
BLANCARD Béatrice	
BODY-BOUQUET Florine	
CALLET Marie-Pierre	
CARRE Jean-Christophe	
CASTELLS Céline	
CHERUBINI Hervé	
CHRETIEN Muriel	
COLOMBET Gabriel	
ESCOFFIER Lionel	
FAVERJON Yves	
FRICKER Jean-Pierre	
GALLE Michel	
GARCIN-GOURILLON Christine	
GARNIER Gérard	
GESLIN Laurent	
JODAR Françoise	
LICARI Pascale	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURESIV
D

LODS Lara	
MANGION Jean	
MARECHAL Edgard	
MARIN Bernard	
MAURON Jean-Jacques	
MILAN Henri	
MISTRAL Magali	
MOUCADEL Stéphanie	
OULET Vincent	
PELISSIER Aline	
PERROT-RAVEZ Gisèle	
PLAUD Isabelle	
PONIATOWSI Anne	
ROGGIERO Alice	
SANTIN Jean-Denis	
SCIFO - ANTON Sylvette	
THOMAS Romain	
UFFREN Marie-Christine	
WIBAUX Bernard	

Certifié exécutoire par (1) Le 4ème Vice-Président, M. JC Carré, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A Saint-Rémy-de-Provence, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.